

**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

**Séance du 18 octobre 2019**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 octobre 2019 sous la présidence de Monsieur Hervé BAUDOIN, Maire.

Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 25 JUILLET 2019**

Le compte rendu de la séance du 25 juillet 2019 est approuvé à 11 voix pour et 2 abstentions.

**II – REMBOURSEMENT DU PRÊT RELAIS**

Un prêt relais en attente des subventions d'un montant de 200 000 € a été souscrit le 15 juillet 2019 auprès du Crédit Agricole pour couvrir un besoin temporaire de trésorerie, notamment du fait des importantes situations de travaux à régler pour le restaurant scolaire. Toutes les subventions attendues ayant été obtenues et les principales dépenses d'investissement ayant été réglées, le Conseil municipal décide à l'unanimité de rembourser intégralement par anticipation le prêt relais souscrit.

**III – DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2**

Mme LEPERON présente la Décision Modificative Budgétaire N°2 préparée par la commission des finances.

Ces modifications s'équilibrent en dépenses et en recettes à un montant de 35 205 € en section de fonctionnement, et à un montant de - 40 136 € en section d'investissement.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition de modification budgétaire.

**IV – VENTE DE TERRAIN À LA ZONE D'ACTIVITÉS**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de vendre à M. Pierre-Emmanuel DHUY, au prix de 1 € HT m<sup>2</sup>, une parcelle de 10 536 m<sup>2</sup> à la zone d'activité pour y exercer son activité de serrurerie-ferronnerie.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette cession.

**V – CRÉATION DE DEUX EMPLOIS NON PERMANENTS**

Compte tenu de la nécessité d'employer deux agents pour effectuer le service au restaurant scolaire et la surveillance des temps calmes en primaire et en maternelle, et conformément à la demande de la Trésorerie Municipale, afin de remplacer les emplois contractuels non permanents prévus au tableau des effectifs, le Conseil municipal décide à l'unanimité de créer deux postes non permanents d'Adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de service de 7 heures.

## **VI – DEMANDE DE CLASSEMENT DE LA COMMUNE DE NEUILLY LE RÉAL PARMIS LES COMMUNES SINISTRÉES AU TITRE DE LA SÉCHERESSE 2019**

Compte tenu des conséquences de la sécheresse subie par la profession agricole au cours de l'année 2019 et à prévoir pour l'hiver à venir, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de solliciter auprès de l'État la reconnaissance de l'état de calamité agricole pour sécheresse pour l'année 2019 et ce sur tout le territoire de la commune de Neuilly le Réal;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à ladite reconnaissance;
- de solliciter l'État pour que les agriculteurs puissent bénéficier d'aides au titre de ce fléau et que soient notamment de plus appliqués des dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties.

## **VII – VENTE DE TERRAIN AU LOTISSEMENT GARENNE GAYOT**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de vendre à M. et Mme DELBOS le lot N°4 d'une surface de 926 m<sup>2</sup> dans la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement Garenne Gayot, au prix de 33 € le m<sup>2</sup>.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette cession dont le montant total est de 30 558.00 €.

## **VIII – ACQUISITION D'UN LAVE-LINGE ET D'UN SÈCHE-LINGE**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'acquiescer auprès de l'entreprise SOCIELEC :

- un lave-linge de marque ASKO – W4114CW, semi professionnel, d'une capacité de 11 Kg, pour un montant de 1 499.00 € TTC,
- un sèche-linge de marque ASKO – T411HDW, semi-professionnel, d'une capacité de 11 Kg et équipé d'une pompe à chaleur, pour un montant de 1 799.00 € TTC. Des économies d'énergie et de production de chaleur seront réalisées.

Ces équipements pourront être subventionnés à hauteur de 80% en les intégrant au dossier de subvention du programme LEADER du restaurant scolaire.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Travaux de la RCEA**

M. le Maire relaie le courrier reçu de la société EIFFAGE au travers du groupement concepteur-constructeur CLEA. Il informe que dans le cadre des opérations nécessaires aux études pour la réalisation de la mise à 2 X 2 voies de la RCEA – RN79, des agents de la DREAL et leurs auxiliaires sont autorisés à pénétrer sur des propriétés privées impactées par les emprises nécessaires aux travaux pour y implanter des bornes, balises ou piquets nécessaires à leurs études. Les propriétaires des parcelles concernées sont susceptibles d'être démarchées par la société Géofit Expert à ce sujet.

### **Travaux en cours**

M. PRONCHERY informe de l'avancée des travaux en cours ou ceux à venir :

- L'entreprise TREYVE PAYSAGES procédera au décompactage et au regarnissage du terrain de football fin octobre-début novembre.

- Le SDE 03 va procéder à des travaux de renforcement de réseau, suppression de poteaux et enfouissement de Montplaisir à l'impasse des Tanneurs, le tout étant à la charge du SDE.

- Un recensement des chemins ruraux et communaux potentiellement à entretenir a été effectué avec M. DUFOUR assistant à maîtrise d'ouvrage de l'ATDA. Une estimation de l'ATDA doit être transmise, afin de pouvoir préparer le dossier de subvention pour ces travaux de voirie 2020.

- La 3<sup>ème</sup> tranche du 3<sup>ème</sup> CCAB a été étudiée par la commission des travaux et le projet est en cours d'analyse et d'estimation par l'ATDA. Les travaux concerneront l'aménagement du terrain situé derrière la salle Henri Baron et le Centre de Secours. Une esquisse de plan a été réalisée, avec 3 surfaces distinctes pour créer un parcours santé, un skate park et une zone fitness. L'aménagement de places de stationnement sera prévu, tout comme un long cheminement piétonnier ainsi qu'une passerelle au dessus de la Sonnante qui permettra de rejoindre la rue d'Enfer, avec la conservation des zones humides.

- Les plaques translucides du toit de l'atelier communal doivent être changées.

- Le grillage situé entre le terrain de football et le terrain de boules a été changé. Des panneaux d'affichage ont aussi été installés au stade Hubert Turaud.

- Les travaux d'enfouissement des réseaux et d'éclairage sont terminés route de Gouise pour la partie réalisée par la CEME. Il reste à ENEDIS à intervenir pour les branchements dans un délai entre 2 et 4 mois, et il faudra compter 3 mois supplémentaires pour l'enlèvement des anciens poteaux.

- Un devis a été demandé à l'entreprise LABEYRIE pour une extension de l'abri à vélo situé place du Champ de Foire, qui servira de local à poubelles pour le restaurant scolaire.

- Un plafond coupe-feu sera posé dans le local de stockage des tables et chaises de la salle Henri Baron sur demande de la sous-commission départementale de sécurité.

- Suite aux travaux de revêtement de chaussées réalisés cet été par les services du département dans le bourg, des marquages au sol doivent être repris.

### **Vie scolaire**

Mme GUITTON dresse un bilan de la première période scolaire au restaurant scolaire et pour les temps calmes. Les retours de la part des parents et des enfants sont très positifs concernant les menus préparés par le cuisinier. Il a été constaté qu'il y avait eu peu de gaspillage.

Les temps calmes ont été reconduits en primaire et en maternelle. La Fourchette d'or, qui récompense la bonne conduite des enfants de la primaire, a été remplacée par le Micro d'or, où les enfants les plus sages pourront pousser la chansonnette.

Mme GUITTON indique également les dates des prochains conseils d'école : le mardi 5 novembre 2019 à 18h pour l'école primaire et le mardi 12 novembre à 17h30 pour l'école maternelle.

### **Boîte à livres**

M. ROUYER demande des précisions concernant le projet de boîte à livres évoqué en commission des travaux. M. le Maire annonce que cette boîte à livres sera réalisée par des jeunes de l'ADSEA de l'Allier lors de la première quinzaine de décembre. Il s'agira d'une prestation à titre gracieux dont le but est de valoriser l'action de ces jeunes.

M. le Maire ajoute que dans le même esprit, des jeunes du Centre Éducatif Fermé de Lusigny vont procéder au débroussaillage autour des hydrants et à la peinture de ces bornes d'incendie sur tout le territoire communal. Ils avaient déjà repeint le transformateur électrique place du Champ de Foire cet été. Une convention sera signée en ce sens avec l'organisme Le Prado.

### **Plan communal**

M. ROUYER demande l'avancement du projet de réalisation d'un plan communal. La commission communication se réunit lundi 22 octobre 2019 pour travailler sur un ce projet. Les propositions retenues seront ensuite transmises à un graphiste et à un imprimeur qui transmettront une première ébauche de ce plan.

### **Boitier électrique place de l'Église**

M. GONNOT signale que le boitier électrique servant au branchement du camion du Crédit Agricole situé place de l'Église reste ouvert et doit être cassé. Une serrure sera à réinstaller par le Crédit Agricole.

### **Sécheresse estivale**

Mme DE CHACATON demande si des déclarations de fissures apparues sur les bâtiments d'habitation ont été signalées en mairie par des administrés depuis cet été. M. le Maire répond que moins d'une dizaine de dossiers ont été constitués. Bien que le constat d'apparitions de fentes et fissures ait été moins criant qu'en 2018, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2019 sera déposée auprès des services de l'État en fin d'année.

### **Actualités de Moulins Communauté**

Mme DE CHACATON informe le Conseil municipal de diverses actualités relatives à la communauté d'agglomération de Moulins :

- Un dossier a été déposé sur le "Pays d'art et d'histoire". Un centre d'interprétation du patrimoine naturel sera créé à Moulins sur les bords d'Allier, à la place de l'ancienne carrière Jalicot.

- Un "sentier des planètes" a été inauguré le 11 octobre. Ce projet, réalisé en collaboration avec le collège Émile Guillaumin, représente l'espacement des planètes dans le système solaire, le long d'un parcours réalisé à l'échelle qui s'étend du Pont Régemorte à Nomazy sur les bords d'Allier.

- Une maison de la rivière verra le jour près du Pont Régemorte.

- M. le Maire a rencontré Mme MOUTARDIER de l'Office de Tourisme de Moulins afin de recenser les chemins de randonnées vélo qui pourront être empruntés dans le cadre de la création pour l'été 2020 d'un réseau d'itinéraires de balades à vélo accessible à un très large public sur l'ensemble du territoire communautaire.

- La mise en lumière de Moulins durant la période estivale a été un franc succès, les bars et restaurants moulinois ayant notamment noté une augmentation de 30 à 40% de leur chiffre d'affaire. 550 000 touristes ont visité la ville cet été. Fort de ce succès, cette opération sera renouvelée du 30 novembre au 5 janvier, avec la mise en lumière du Sacré-Cœur, du Théâtre, de la place de l'Hôtel de ville à Moulins ainsi que de l'église de Souvigny.

- Concernant le projet local de santé, un diagnostic sera réalisé dans chacune des communes de Moulins Communauté afin de recenser les moyens existant et les besoins en matière de santé. Une Maison des internes sera créée à la place de l'ancien magasin Bricomarché à Moulins.

### **Centre Social de Jaligny/Neuilly**

Mme DE CHACATON explique que pour l'année 2019/2020, les enfants seront regroupés au sein d'un seul et même accueil de loisirs durant les vacances scolaires alors qu'il y en avait dans deux communes auparavant. Il aura lieu à Neuilly pendant les vacances de Toussaint et à Jaligny pendant les vacances de Noël. Un nouveau règlement concernant cet accueil périscolaire doit être rédigé, avec notamment des changements dans la procédure d'inscription.

Elle annonce également qu'une jeune femme a été recrutée pour 16 mois en apprentissage BPJEPS pour assurer les animations de l'accueil de loisirs.

### **SICTOM Nord-Allier**

Mme DE CHACATON informe le Conseil municipal de diverses actualités relatives au SICTOM Nord-Allier :

- Des ouvertures plus larges ont été réalisées sur les colonnes de tri sélectif pour faciliter le dépôt des déchets recyclables, par contre cela entraîne aussi le dépôt de plus gros cartons qui obstruent l'entrée et remplissent plus rapidement les colonnes. M. PRONCHERY signale à ce sujet que le couvercle de l'un des conteneurs du point propre place du Champ de Foire est cassé.

- Il est prévu la mise en place progressive de points de collecte regroupés pour certaines habitations plutôt isolées en campagne pour lesquelles la collecte des déchets ménagers est encore réalisé en porte à porte. Par ailleurs, des poubelles individuelles à couvercle jaune seront distribuées à chaque particulier dans les 4 ou 5 ans à venir, afin d'y collecter les déchets recyclables. La collecte de « sacs jaunes » en porte à porte n'est pas envisagée.

- Le SICTOM a acquis un broyeur de branches et végétaux qui peut être mis à disposition des communes sous réservation. La formation d'un agent communal pour l'utilisation de ce broyeur sera assurée par les services du SICTOM.

### **PCAET**

Mme DE CHACATON rappelle les dates des prochaines réunions de présentation sous forme de théâtre-forum du Plan Climat Air Énergie de Territoire (PCAET) mis en œuvre par Moulins communauté dans le secteur de Moulins :

- le mercredi 6 novembre 2019 à 19h à Jaligny-sur-Besbre, sur le thème de la mobilité,
- le mardi 26 novembre 2019 à 19h à Chevagnes, sur le thème de l'agriculture.

### **Inscriptions à l'accueil de loisirs extrascolaire**

M. GONNOT souhaiterait qu'un éclaircissement soit apporté concernant les modalités d'inscription des enfants participant à l'accueil de loisirs extrascolaire du Centre Social. L'inscription a-t'il été proposé uniquement à la semaine complète ou bien à la journée ? Si le choix de l'inscription à la semaine a été retenu dans un souci d'économie, il ne faudrait pas en contrepartie que ce service bénéficie à moins d'enfants s'il y a moins de souplesse dans les dates. Mme DE CHACATON n'a pas eu de précisions récentes à ce sujet. La question sera posée auprès de la directrice du Centre Social.

### **Visite du centre de tri départemental**

M. le Maire et Mme LEPERON ont visité le nouveau centre de tri Allier Tri le 11 octobre 2019. Il a notamment été constaté que le tonnage traité a largement augmenté alors que le taux de refus des déchets est stable.

### **Journée des associations**

M. GALLAUD dresse un rapide compte-rendu de la journée des associations « Les z'assoc' en fête » qui a eu lieu samedi 21 septembre 2019. Cela a été une bonne réussite, avec notamment 128 personnes ayant participé au repas pour clôturer cette journée.

### **Cours d'informatique**

M. GALLAUD informe que le Centre Social propose depuis le 14 octobre 2019 des cours d'initiation à l'informatique et à internet pour les séniors. Ces ateliers ont lieu chaque mardi de 14h à 16h dans la salle informatique de la commune, mais le nombre maximal de participants est déjà atteint.

### **Logis Henri IV**

Mme DE CHACATON demande ce qu'il en est de la situation du restaurant L'Escapade d'Henri IV, actuellement fermé. M. le Maire explique que le fonds de commerce de l'établissement est toujours en vente. Plusieurs visites du restaurant ont été effectuées mais aucune n'a pour l'instant aboutie.

### **Commission jeunesse et vie scolaire**

La prochaine réunion de la commission jeunesse et vie scolaire aura lieu lundi 28 octobre 2019 à 17h30.

Le 25 octobre 2019

Le Maire,  
Hervé BAUDOIN

